

Plan info

Editorial



Dans ce numéro :

Editorial	1
L'école	2
Tri, Recyclage	3
Nettoyons la nature	4
Finances, Travaux du clocher.	5
Assainissement	6-8
Archivage, Don du sang	9
Illuminations, Inter âges, Théâtre, ASPIT Emploi, Etat Civil	10
Pharmacies de garde	11
Horaire Mairie, Commissions	12

Les années se suivent et passent comme un tourbillon. Ni la crise, ni les joies, ni les peines n'arrêtent le temps, pourtant si précieux pour chacun d'entre nous. Nous voilà donc déjà en ce début d'année 2013 où nous échangeons nos vœux et nos souhaits, pour le meilleur bien sûr. Nous ne dérogeons pas à cette coutume et c'est avec cœur que l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter bonheur, joie, prospérité dans vos familles et j'ajouterais paix, fraternité et solidarité à l'ensemble du monde.

Pour nous, l'année 2012 fut l'aboutissement de plusieurs chantiers importants. Tout d'abord l'assainissement qui vous sera détaillé dans ce bulletin, est en grande partie achevé. De tels travaux ne peuvent se faire sans poser quelques désagréments aux riverains, que nous avons essayé de minimiser au maximum. Merci à vous pour votre compréhension. En particulier sur le secteur du chemin du Fontanil et du secteur de la Fourchat où l'accès aux habitations était très difficile.

Le chemin de l'église et le chemin du Puisat ont été renforcés et permettent aujourd'hui aux riverains de circuler dans de bonnes conditions.

En tout début d'année, nous avons fini l'aménagement du terrain de boules. Et nous sommes heureux de constater que l'ensemble de ces investissements correspondait bien à une demande au vu de leur utilisation.

Je voudrais remercier les jeunes d'avoir tenu compte des petites remarques qui leurs ont été faites pour

garder ce secteur propre et agréable à tous.

L'année 2013 sera pour Plan une année de recensement. Vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres un courrier vous informant des modalités. Madame Grâce Sanchez est agent recenseur pour la commune. Réservez-lui bon accueil, de nombreuses personnes la connaissent puisqu'elle travaille à l'école. Aujourd'hui, nous sommes 249 habitants, source INSEE au 1^{er} janvier. Ce recensement nous précisera l'évolution.

Je voudrais saluer le travail de la commission Information pour la parution de ce petit journal, tout en remerciant l'ensemble du conseil municipal pour son travail au service de la collectivité.

Je vous souhaite bonne lecture, et vous donne rendez-vous samedi 26 janvier, afin que nous puissions échanger nos vœux, et parler plus précisément des actions passées et à venir.

Que l'année 2013 soit riche en humanité et en joie de vivre.

Jean-Paul BERNARD

Maire

L'école

Bienvenue à Madame Valérie BERNAL, nommée à l'école de PLAN en remplacement de Madame Floriane VACHER à qui nous souhaitons bonne continuation.

Pour l'année scolaire 2012 -2013, le RPI compte 72 élèves :

22 élèves à l'école de ST PAUL D'IZEAUX pour les 3 classes maternelles

24 élèves à l'école de La FORTERESSE, 7 CP, 12 CE1, 5 CE2

26 élèves à l'école de PLAN, 4 CE2, 12 CM1, 10 CM2.

Parmi les nombreuses activités proposées aux enfants dans le cadre scolaire, il faut souligner la réalisation de la magnifique mosaïque exposée sous le préau de l'école de PLAN. Une intervenante est venue durant sept séances, accompagner les élèves dans ce travail qui a suscité chez tous, un véritable enthousiasme. Félicitations, c'est une réussite !



La mosaïque a été inaugurée fin juin 2012, en présence des maires des trois communes, institutrices, parents et élèves ainsi que le personnel de l'école de PLAN. A cette occasion des dictionnaires ont été offerts aux élèves de CM2 en partance pour la 6^{ème}.

Permis piétons

Les enfants ont tous obtenu leur permis piéton. Celui-ci leur a été remis le 25 juin 2013 par le Gendarme Frédéric ROCHE.

Sou des Ecoles

Nous remercions le Sou des Ecoles, toujours aussi dynamique dont l'investissement sans faille permet de financer de nombreuses activités.

A venir :

- Loto à PLAN le dimanche 17 février 2013.
- Concert SOLORMA à l'église de la Forteresse le 6 avril 2013.
- Vente de fleurs, le Samedi 4 mai 2013.
- Participation à la Fête de Pentecôte à la Forteresse, le dimanche 19 mai 2013
- Fête de l'école à LA Forteresse.
- Pucier à St Paul d'Izeaux le dimanche 1^{er} septembre 2013.

Merci également au personnel de notre école, consciencieux, disponible et apprécié de tous.



La réforme des rythmes scolaires

Elle sera étalée sur 2 ans à partir de la rentrée 2013.

Il résulterait du retour obligatoire à la semaine scolaire de 4 jours et demi un accueil périscolaire complémentaire à la charge principale des communes.

Concernant notre RPI, nous souhaitons rallier notre décision à celle de la Communauté de Communes Bièvre Chambarans en appliquant cette réforme à la rentrée 2014. Le pouvoir de décision final reviendra au directeur académique des services de l'Education Nationale.

Nature et environnement

Tri de nos ordures ménagères.

Le ramassage des poubelles se fait maintenant le Mardi matin à partir de 7 h 30.

Dans l'ensemble, le tri est bien respecté. Cependant, nous précisons que les containers situés sur le parking de la salle des Fêtes sont réservés aux manifestations ayant lieu à la salle et au Restaurant du Camp de César.

Nous vous rappelons également que la divagation des chiens est interdite. Il est en effet très désagréable de trouver les poubelles éventrées sur le bord de la route. Nous demandons encore à toutes les personnes qui utilisent le terrain multisports de bien vouloir déposer leurs détritiques dans la poubelle prévue à cet effet. Un petit effort de chacun pour rendre la vie plus agréable à tous !

A l'automne, les feuilles se ramassent à la pelle !!

Les ramasser pour les apporter à la déchèterie n'est vraiment pas la meilleure solution. Cela engendre des coûts pour la collectivité, vous prend du temps, génère de la pollution à cause des transports, puis du travail mécanisé sur une plateforme de compostage.

Quoi de mieux que d'imiter la nature ! Et de lui donner un petit coup de main, sans se fatiguer.

Lorsque vos feuilles sont tombées sur la pelouse, passer la tondeuse sur vos feuilles après avoir enlevé le sac de ramassage. Ainsi les feuilles seront hachées et resteront au sol, mélangées avec la dernière tonte de gazon. Avec ce procédé, toutes les feuilles, même les plus coriaces, même malades seront intégrées au sol par les vers de terre et une multitude de décomposeurs. Au printemps, votre pelouse a été enrichie naturellement, comme dans un milieu forestier.

Vous pouvez aussi ramasser vos feuilles avec la tondeuse et les utiliser pour du paillage au jardin potager et entre les plantes vivaces. Ce procédé enrichira et allègera votre sol. Pensez à disposer une couche d'au moins 10 cm de manière à éviter la pousse de la mauvaise herbe au début des premières chaleurs printanières.

Pensez aussi à garder un sac de feuilles. Ainsi chaque semaine durant l'hiver vous pourrez les incorporer au composteur avec vos déchets de cuisine

Si vos feuilles tombent sur des parties asphaltées, ramassez-les et faites en un tas dans votre jardin. A l'aide d'une tondeuse à gazon, hachez-les et utilisez-les en paillage comme mentionné ci-dessus.



Si vous ne connaissez pas ces procédés, essayez au moins de les tester avec les feuilles de un ou deux arbres pour découvrir leur intérêt.

Et voilà, le tour est joué, plus de déplacements inutiles à la déchèterie pour des feuilles encombrantes et la nature autour de chez vous s'en porte mieux.

Nature et environnement

Vous pouvez acquérir une poubelle individuelle pour la collecte des ordures ménagères.

Les prix sont les suivants : (payable par chèque à l'ordre de Plastic Omnium à la commande)

Bac de 90 litres (2 roues) : 38.39 E / TTC

Bac de 120 litres (2 roues) : 39.40 E / TTC

Bac de 240 litres (2 roues) : 51.90 E / TTC

Bac de 360 litres (2 roues) : 84.79 E / TTC

Bac de 660 litres (4 roues) : 169.26 E / TTC

Bac de 770 litres (4 roues) : 175.04 E / TTC

La livraison des bacs est prévue pour courant avril 2013.

Ces poubelles présentent les caractéristiques suivantes :

Poignées charnière anti-glissement,

Prise en main périphérique sur le couvercle,

Forme du couvercle évitant la rétention d'eau,

Les roues offrent une bonne mobilité,

Poubelle équipée d'un système à coussin d'air qui minimise le bruit lors de la fermeture du capot (sauf sur poubelles de 660 et 770 litres).

100 % recyclables.

Le bac sera de couleur grise et le couvercle de couleur verte.

Réservation et information auprès :

La Communauté de Communes (services techniques)

53 route de Montfalcon à Roybon. Contact Gisèle SERVONNET

au 04 76 36 21 75 avant le 15 mars 2013.



OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

L'opération « Nettoyons la nature » n'a pas pu être réalisée cette année.

Aussi, dès aujourd'hui, nous vous donnons rendez-vous **le Samedi 20 avril 2013 à 14 heures à la Salle Gabriel MARTIN** pour une nouvelle opération bien utile au maintien de la propreté et de la beauté de nos paysages.

Les finances

Compte administratif 2012 Eau	Réalisé
Recettes de fonctionnement	41 341,63 €
Dépenses de Fonctionnement	20 380,90 €
Résultat	20 960,73 €
Recettes d'investissement	481 305,69 €
Dépenses d'investissement	706 772,39 €
Résultat	-225 466.7 €

Compte administratif 2012 Budget Principal	Prévu
Recettes de fonctionnement	209 220,20 €
Dépenses de Fonctionnement	139 470,13 €
Résultat	69 750.07 €
Recettes d'investissement	55 185,04 €
Dépenses d'investissement	88 332,84 €
Résultat	-33 147,80 €

Taxes	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	10,59 %	10,59 %
Foncier bâti	12,41 %	12,41 %
Foncier non bâti	33,92 %	33,92 %

Nota : Les comptes administratifs eau et budget principal sont en négatif et seront rééquilibrés avec les subventions 2013.

Urbanisme et bâtiments communaux

TRAVAUX DU CLOCHER ET DE L'EGLISE

Ces travaux avaient été planifiés pour l'année 2012. Pour des raisons financières, ils ont été reportés sur 2013. La signature des marchés a eu lieu le 22 janvier 2013. Dans ce marché, il est compris :

Le changement du paratonnerre, la réfection de la toiture, la consolidation du clocher et le remplacement du crépi ciment par de la chaux naturelle afin de régler les problèmes d'humidité. Tous ces travaux démarreront courant 2013.



Urbanisme et bâtiments communaux

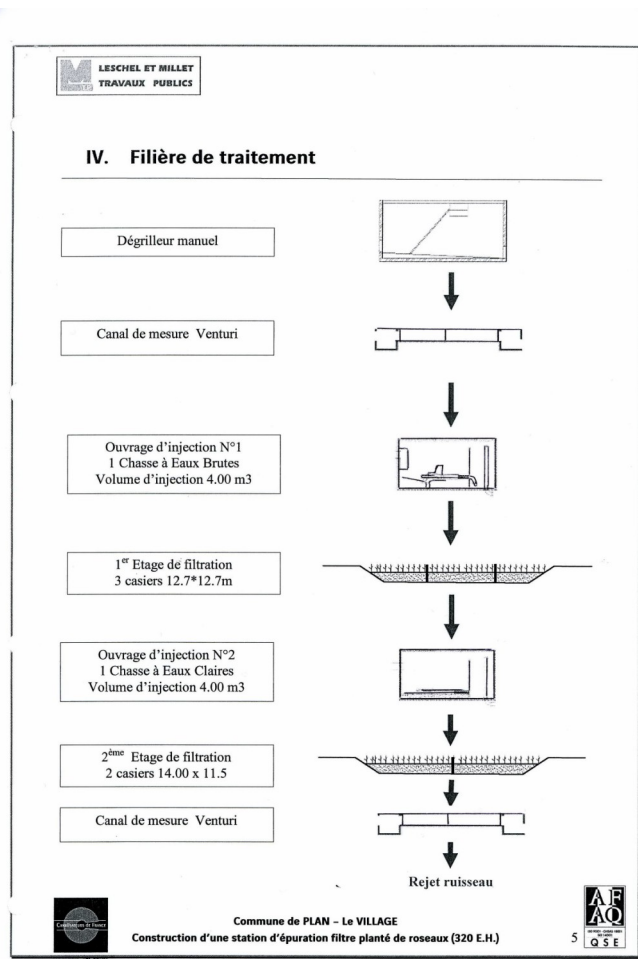
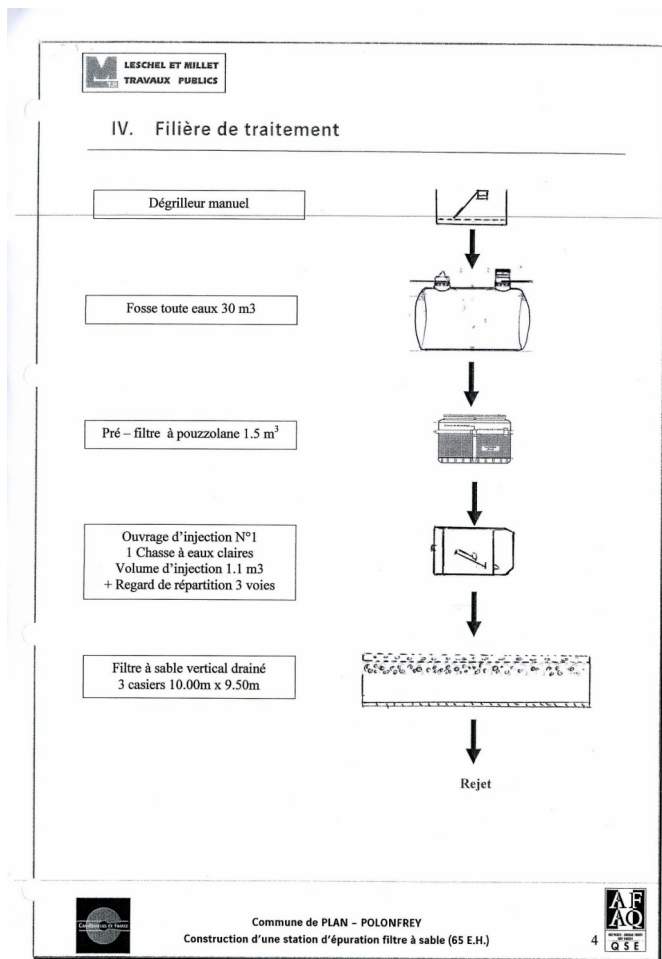
Assainissement

L'assainissement est en grande partie terminé. Que se soit le filtre planté de roseaux pour le village ou le filtre à sable drainé pour le Polonfrey, ils sont tous les deux en fonctionnement depuis plusieurs mois. Pourquoi deux types de traitement ?

Nous l'avons déjà expliqué, le manque de place sur le secteur du Polonfrey nous a dirigés vers un filtre à sable. Ce type de traitement s'adapte très bien pour de petites unités telles que celle-ci. Le concept se compose d'un dégrilleur manuel, d'une fosse toutes eaux de 30 m³, d'un pré-filtre à pouzzolane de 1,5 m³ de type décolloïdeur, d'un ouvrage de chasse à eau claire de 1,1 m³ avec regard de répartition 3 voies et du filtre à sable drainé vertical 3 casiers à intercaler tous les 7 jours. (Voir Schéma).

En ce qui concerne le filtre planté de roseaux pour le village, il correspond très bien à des stations un peu plus importantes avec un coût d'utilisation très bas et donnant de très bons résultats d'épuration. Contrairement au filtre à sable, nous sommes en présence de bactéries aérobies. Le concept ici se compose aussi d'un dégrilleur manuel, d'un canal de mesure venturi afin de contrôler les quantités de rejets à l'entrée de la station, d'une chasse d'eaux brutes, d'un premier étage de filtration 3 casiers à intercaler tous les 3,5 jours, d'une nouvelle chasse à eaux claires pour un second étage de filtration avec 2 casiers à intercaler tous les 7 jours, et d'un nouveau canal de mesure venturi afin de mesurer les quantités de rejets en sortie, comme indiqué sur le schéma.

Pour que tout fonctionne correctement, nous vous demandons de déconnecter vos fosses toutes eaux ou fosses septiques et de vous brancher au circuit sur les canalisations d'eaux usées. Les entreprises qui travaillent sur Plan à l'heure actuelle peuvent le faire mais vous pouvez prendre toute autre entreprise ou le faire vous-même si vous vous en sentez capable. Pour tout renseignement complémentaire ou si vous avez le moindre problème, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous conseillerons.



Urbanisme et bâtiments communaux



Urbanisme et bâtiments communaux



Informations diverses

ARCHIVAGE :

Un énorme travail d'archivage a été réalisé au cours de l'année 2012 par Madame Grâce SANCHEZ. Il touche à sa fin et nous devons remercier Anne NICHELE, archiviste professionnelle, pour son accompagnement bénévole. Ses conseils ont été précieux et ont permis la validation de tout ce travail par l'archiviste départementale.

LE DON DU SANG

A quoi ça sert ?

Il n'existe pas, aujourd'hui, de produit de substitution au sang humain.

Chaque année, 500.000 personnes ont besoin d'une transfusion sanguine pour combattre leur maladie : leucémies, maladies de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves...

Qui peut donner ?

Vous pouvez donner votre sang si :

- vous avez entre 18 et 70 ans,
- vous êtes en bonne santé,
- votre poids est au moins égal à 50kg.

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Toute personne est la bienvenue au don du sang sous réserve des contraintes liées à la sécurité des donneurs et des patients.

C'est pourquoi, avant chaque don, un entretien confidentiel est réalisé par un médecin de l'EFS. Pour toute question médicale, n'hésitez pas à contacter un médecin de l'EFS du site le plus proche de chez vous.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun.



Comment ça se passe ?

Prenez 1 h pour sauver des vies !

les 4 étapes du don

> 1 l'inscription

L'équipe de l'EFS vous inscrit et vous remet le questionnaire pré-don afin de préparer l'entretien médical obligatoire.

> 2 l'entretien médical

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de la sécurité du donneur et du receveur.

> 3 le prélèvement

Votre sang est prélevé par une infirmière de l'EFS spécialement qualifiée. Réalisé avec un matériel stérile et à usage unique, le prélèvement dure environ 10 minutes et permet de recueillir environ 450 ml de votre sang.

> 4 le temps du repos et de la collation

Moment convivial, une collation vous est offerte à la fois pour vous remercier et pour vous permettre de vous reposer après votre don.

La fréquence des dons

4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes.

Savez-vous que 1000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Rhône-Alpes ?

Les malades comptent sur vous !

La prochaine collecte à PLAN aura lieu salle Gabriel Martin fin octobre 2013
(Se référer à l'invitation de l'Association)

Informations diverses

ILLUMINATIONS DU 8 DECEMBRE 2012

C'est avec plaisir que l'équipe du CCAS a accueilli de nombreux enfants accompagnés de leur famille à la Salle Gabriel Martin pour une fin d'après-midi bien rempli. Après un petit goûter suivi de la projection d'un dessin animé, les enfants ont installé les lumignons tout autour de la salle et sur la montée d'escaliers de l'école. La neige n'a pas permis de décorer l'extérieur comme ils l'avaient fait l'an dernier. On essaiera de faire mieux la prochaine fois !

APRES-MIDI INTER-AGES

Après une interruption pendant les vacances d'été, les après-midi inter-âges ont repris le 15 septembre 2012.

Petit rappel : ces moments conviviaux ont lieu le Mardi après-midi de 14 h 15 à 17 heures, tous les 15 jours, à la salle Gabriel Martin. Toutes les personnes disponibles sont les bienvenues, quelque soit leur âge.

Scrabble et belote, activités manuelles selon la saison et, grâce à la participation de chacun, le goûter est toujours assuré.

SOIREE THEATRE

Le 14 avril 2012, le Groupe CHRYSALIDE venu tout droit du Nord Ardèche, nous a présenté « La Danse de l'albatros ». Une belle prestation très applaudie par un public malheureusement trop peu nombreux.

ASPIT EMPLOI - (Association Solidarité Proximité Pour l'Insertion par le Travail et L'EMPLOI)

Créée en 1996, ASPIT EMPLOI intervient sur les 4 communautés de communes du territoire Bièvre Valloire.

Activité principale : La mise à disposition de personnel auprès des personnes physiques ou morales pour effectuer des tâches diverses telles que :

Ménage, entretien des locaux, jardinage, bricolage, tâches administratives, manœuvre, manutention, ouvriers polyvalents, rippeurs.

Les intervenants(es) à domicile sont des bénéficiai-

ciaires de minima sociaux, des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi longue durée.

Compte tenu de la ruralité de notre territoire, des permanences sont organisées une fois par semaine dans les principaux bourgs pour accueillir les demandeurs d'emploi et les clients.

Au plus proche pour notre secteur : Mme M.C. PETITPREZ assure la permanence :

à la Mairie de SILLANS et à la Mairie de ST ETIENNE DE ST GEOIRS.

**Pour tout renseignements :
ASPIT EMPLOI, 15 route du Village**

38 870 – ST PIERRE DE BRESSIEUX

Tél : 04 74 20 13 77.

Etat civil

Naissances :

Le 15/03/2012 à VOIRON, Samuel GELSOMINO, enfant de Yvan GELSOMINO et Caroline BOUCHET

Le 2/10/2012 à VOIRON, Alessia RIBERA, enfant de Fabrice RIBERA et Audrey RAGACHE.

Le 24/12/2012 à VOIRON, Maëlys MAGLIOLA enfant de MAGLIOLA Pauline.

Mariage :

Le 22/09/2012 Sylvain NICHELE et Anne LAFON

Décès :

Le 27/05/2012, Geneviève DOUBLIER

Nous rappelons le décès de Madame Andréa CONVERT-POUGET née SIBUT, le 9/08/2011, que nous avons omis de mentionner sur le bulletin 2011. Nous demandons à sa famille de bien vouloir excuser cet oubli.

Informations diverses

PHARMACIES DE GARDE 2013

Les gardes commencent le vendredi à 19h00 et se terminent le vendredi suivant à 14h00.

Attention ce calendrier risque d'être modifié, penser à téléphoner avant de vous rendre à l'officine

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S
2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L
4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V
8 M	8 V	8 V	8 L	8 M	8 S
9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L
11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V
15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V
22 M	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L
25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V
29 M		29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 J		31 D		31 V	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

Début de garde le jeudi soir

Coordonnées des pharmacies de garde

Pharmacie HOUSER, Virville, tél. 04 74 54 03 16
 Pharmacie BADIER, Champier, tél. 04 74 54 47 59
 Pharmacie BARBIER, La Côte St André, tél. 04 74 20 32 98
 Pharmacie CALIXTE PEPILLO, St Etienne de St G. tél. 04 76 65 40 39
 Pharmacie CHARLES, La Frette, tél. 04 74 54 61 88
 Pharmacie CARBONI, Faramans, tél. 04 74 54 27 06
 Pharmacie de la PAIX, Beaufort, tél. 04 74 84 60 07

Pharmacie FAVARIO, La Côte St André, tél. 04 74 20 23 55
 Pharmacie ROCHE-QUILLON, Beaufort, tél. 04 74 79 25 25
 Pharmacie ROBIN-ZAIRI, Jarcieu, tél. 04 74 84 85 20
 Pharmacie SECOND, Roybon, tél. 04 76 36 22 46
 Pharmacie TOYEN, St Siméon de B., tél. 04 74 20 07 25
 Pharmacie VACHER, La Côte St André, tél. 04 74 20 35 99
 Pharmacie VENTRE, Le Grand Serre, tél. 04 75 68 82 80

Bloc Notes

Horaires d'ouverture au public de la mairie 375 rue Jean Bernard 38590 PLAN

Les mardis de 13h30 à 16h30.

Tel : 04.76.65.59.31

Fax : 04.76.93.37.40

Les vendredis de 8h30 à 12h30.

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

Commissions et représentations communales.

Représentants communaux au sein d'organismes extérieurs.

	CCBC (1)	SEDI (2)	SAGE (3)
Titulaires	J.P. Bernard R. Tirard Gatel	J. Di Santo R. Tirard Gatel	J.P. Bernard
Suppléants	S. Biserta J.P. Orcel	B. Cuzin H. Pouget	A. Nichele

(1) CCBC (Communauté de Communes Bièvre Chambarand)

(2) SEDI (Syndicat d'Electricité du Département de l'Isère)

(3) SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Bièvre Liers Valloire)

Commissions communales

Nota : Le Maire préside toutes les commissions.

	Ecole	Finances (Budget)	Salle des Fêtes	CCAS	Impôts (Titulaires)
Titulaires Membres	S. Biserta K. Garcia A. Nichele H. Pouget	K. Garcia H. Pouget J.P. Bernard J. Di Santo	S. Biserta K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi	S. Biserta A. Nichele H. Pouget G. Richard J.P. Bernard	M. Cl. Buisson S. Doublier L. Bernard (bois) Rob. Genevey Métat J. M. Pouget A. Richard
	Eau Assainissement	Voirie	Bâtiments Communaux	CIAT(1)	Impôts (Suppléants)
Titulaires Membres	A. Nichele J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi B. Cuzin J. Di Santo	A. Nichele M. J. Silvin M. Garcia F. Michel-Gordaz (bois) J. Orcel R. Tirard-Gatel

(1) CIAT : Communication Information Animation culture Tourisme

CAOA (Commission d'Appel d'Offre et d'Adjudication)			CCAS
Président	Titulaires	Suppléants	Membres extérieurs
J. P. Bernard	H. Pouget G. Richard B. Cuzin	A. Nichele H. Alibrandi J. Di Santo	M. Cl. Buisson G. Clavel N. Vachet